

copie certifiée conforme à l'original

Compte de Résultat ^{1/2}

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

		France	Exportation	12 mois	18 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	400 000		400 000	345 000
	Montant net du chiffre d'affaires	400 000		400 000	345 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 800	3 600
	Autres produits			20	3
	Total des produits d'exploitation (1)			404 820	348 603
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			25 547	11 093
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 466	359
	Salaires et traitements			262 157	183 070
	Charges sociales du personnel			32 914	10 670
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2	
	Total des charges d'exploitation (2)			322 087	205 193
RESULTAT D'EXPLOITATION				82 733	143 410

Compte de Résultat ^{2/2}

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		82 733	143 410
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	125 916	300 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 674	13 872
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		139 590	313 872
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		139 590	313 872
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		222 323	457 282
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	216	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		216	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(216)	
PARTICIPATION DES SALAIRES		61 704	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		24 464	40 806
TOTAL DES PRODUITS		544 410	662 475
TOTAL DES CHARGES		408 471	245 999
RESULTAT DE L'EXERCICE		135 939	416 476
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		139 590	313 872
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Copie certifiée conforme à l'original

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 600 400		2 600 400	2 600 400
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 600 400		2 600 400	2 600 400
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				414 000
	Autres créances	884 365		884 365	708 985
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	268 726		268 726	73 317
	Charges constatées d'avance	948		948	
	TOTAL (III)	1 154 040		1 154 040	1 196 302
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 754 440		3 754 440	3 796 702

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 600 000	2 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 824	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	721 103	
	Report à nouveau		595 452
	Résultat de l'exercice	135 939	416 476
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 477 866	3 611 927
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	125	309
	Emprunts et dettes financières divers	80 637	52 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 952	9 963
	Dettes fiscales et sociales	172 073	122 003
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	18 788	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	276 574	184 775
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 754 440	3 796 702
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	135 938,79	416 475,50
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	276 574	184 775
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	125	309

BRISTOL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 600 000 euros
Siège Social : 794 domaine de la Vigne, allée 213, 59910 BONDUES
831 849 393 R.C.S LILLE METROPOLE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022 VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2023

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 135 939 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Dotation à la réserve légale : 6 797 euros
- A titre de dividendes : 129 142 euros.

L'Assemblée Générale décide la distribution d'une somme de 138 858 euros, prélevée sur le poste « Autres réserves », qui augmentée de la distribution décidée précédemment, donne un dividende total s'élevant à 268 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au Siège Social de la Société.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 aux associés personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les associés personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

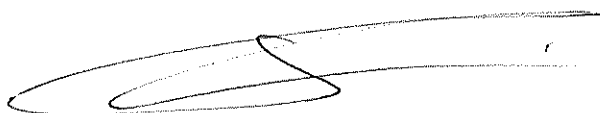
Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
30 septembre 2021	270 000 euros	40 %	néant
31 mars 2020	300 000 euros	40 %	néant
31 mars 2019	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

La Gérance



DOSSIER ANNUEL

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant du règlement ANC N°2014-03, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 754 440** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **544 410** euros et un total **charges** de **408 471** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **135 939** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Evénements marquants survenus pendant l'exercice

L'épidémie de COVID 19 qui touche actuellement le monde s'est déclarée en 2020 et s'est prolongé en 2021.

En France, des mesures sanitaires et économiques destinées à faire face à cette épidémie ont été prises : Un premier état d'urgence avait été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 avec la publication de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19. Il avait été prolongé jusqu'au 10 juillet 2020 par la loi du 11 mai 2020. Un second état d'urgence sanitaire a été déclaré à compter du 17 octobre 2020. Une loi parue au Journal officiel le 15 novembre 2020 en a autorisé le prolongement jusqu'au 16 février 2021 inclus, puis jusqu'au 1^{er} juin 2021. Plusieurs lois ont prolongé l'application de l'état d'urgence sanitaire. La dernière loi parue au Journal officiel le 11 novembre 2021 en a autorisé le prolongement jusqu'au 31 juillet 2022 inclus.

Ces mesures constituent donc un événement marquant à la clôture de l'exercice clos au 30 septembre 2022 et les actifs et passifs, ainsi que les charges et produits mentionnés respectivement

Règles et Méthodes Comptables

au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2022 sont comptabilisés en incluant cet évènement.

Le nouvel état d'urgence sanitaire déclaré le 11 novembre 2021, prolongeant celui-ci jusqu'au 31 juillet 2022, est un évènement postérieur à la clôture.

Les éventuels impacts financiers de cette nouvelle mesure ne peuvent pas être estimés précisément à la date de l'arrêté des comptes.

A la date d'arrêté des comptes par le Gérant, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation de manière pérenne. En conséquence les états financiers au 30 septembre 2022 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ce conflit. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurables.